La Vie Sportive

(SUITE)

BOXE

La réunion de l'Amicale des Arts de Roubaix

Stéverlinck aîné bat Poutrain par knock-out au premier round

C'est devant une belle salle que s'est déroulée la réunion organisée par l'Amicale des Arts, dans la salle des fêtes de la rue de l'Hospice. Tous les combats epinglés au programme ont obtenu un joli succès, notamment celui qui mettait aux prises le Menimois Steverlinck aîné contre Poutrain, des mines d'Ostricourt. Ce dernier nous arrivait précédé d'une grosse réputation, il ne fut malheureusement pas possible de le voir à l'oeuvre, car dès l'entrée du premier des dix rounds que comprenait la rencontre, il fut stoppé par un adversaire coriace et cogneur qui le descendit pour le compte.

La réunion était présidée par MM. Meurein et Castel, délégués de la F.F.B., qui avaient à leurs côtés MM. Derycke et Lagache, de l'Amicale des Arts. Les combats étaient arbitrés par M. Baete, de Wattrelos, et le service médical était assuré par M. le docteur Faidherbe.

LES COMBATS

EN QUATRE ROUNDS DE 3 MINUTES

Degrasière, de l'A.A.B., bat Haeck, de Croix, aux points. — Deux novices qui après avoir fait jeu égal au premier round, cherchent à s'imposer dans les suivants, mais le Roubaisien prend l'avantage par la suite, ce qui lui vaut une victoire aux points.

Lefebvre, de l'A.A.B., bat Sylvanert, des Mines d'Ostricourt, aux points. — Dès le début, le combat est mené à toute allure. Lefebvre prend l'avantage pendant les trois premiers [illegible] le dominer la décision malgré une belle reprise du Ostricourtois [illegible] moins, il a jamais [illegible].

EN DIX ROUNDS DE 3 MINUTES

Billiet, de Menin, bat Cooreman, de l'A.A.B., par abandon au neuvième round. — Après trois rounds d'essais, Billiet prend [illegible] l'avantage et infligeant au cours des rounds suivants une sérieuse correction à Cooreman, qui évite le knock-out en abandonnant au neuvième round. Durant les deux premiers rounds, [illegible] de plus de trois kilos.

Looten, des Mines d'Ostricourt, bat Geo Briard, de l'A.A.B., par abandon au septième round. — Les deux lutteurs vont d'entrée franchement à la bataille. Après un round égal, Geo Briard est mis en difficulté et va au tapis pour sept secondes à la fin du second round. Le combat est ensuite plus égal; le Tourquennois attaque fréquemment [illegible] aussi puissants que [illegible] son adversaire. Il est de plus moins [illegible] de plus de trois kilos. [illegible] le combat au cours du [illegible].

EN DIX ROUNDS DE 3 MINUTES

Pannecoucque, de l'A.A.B. et Lemaeur, de Gand, font match nul. — Après un round assez égal, Pannecoucque prend la supériorité du second round. Pannecoucque s'efforce pas à imposer son [illegible] attaque trois contres par le Belge, qui [illegible] round un léger avantage, surtout dans [illegible] rounds. Le dernier round voit Pannecoucque nettement dominé par [illegible] groggy, s'accrochant [illegible] qui ne peut [illegible] match nul est très [illegible] par le public, cette décision fait une forte impression [illegible] alors injuste pour le jeune [illegible].

Olivan, de Bruay, bat Demeyer, de Gand par abandon au troisième round. — Deux coups [illegible] aux prises. Olivan, qui [illegible] attaque constamment et, au cours du [illegible] tapis pour huit secondes. Aussitôt après, à la suite d'une belle série à la mâchoire, le Gantois abandonne, évitant ainsi le knock-out.

Stéverlinck aîné, de Menin, bat Poutrain, des Mines d'Ostricourt, par knock-out au premier round. — Après quelques échanges, Stéverlinck place plusieurs coups très durs, qui amènent Poutrain au tapis. Aussitôt debout, celui-ci est projeté hors du ring. Des soigneurs se précipitent et le remettent immédiatement sur les planches. Groggy et titubant, le Français essaie en vain de reprendre le combat, mais il est cueilli par de nombreux crochets à la mâchoire, qui l'achèvent. Knock-out debout, il lève le bras en signe d'abandon, tandis que ses soigneurs s'empressent de le retenir pour l'empêcher de tomber.

Magnifique victoire du Menimois qui, par ce nouveau et rapide succès, s'impose de plus en plus et augmente ses chances de s'approprier le titre de champion de Belgique de sa catégorie, que détient actuellement Petit-Biquet.

D. L.

LE GRAND GALA DE LANNOY

au profit du timbre antituberculeux A OBTENU UN GRAND SUCCES

Un nouveau club de boxe vient de se fonder à Lannoy, sous la direction du sympathique boxeur roubaisien, Gydé aîné, que les amateurs du noble art ont maintes fois applaudi pour ses beaux combats, tant en France qu'à l'étranger. Sa première réunion, organisée hier dans les salons de l'Hôtel de Ville de Lannoy, au profit du timbre antituberculeux a obtenu un grand succès, tant au point de vue sportif que financier. Elle était présidée par M. Decraene, délégué de la F. F. B. Les combats étaient dirigés par M. Germain Parmi la très nombreuse assistance, qui emplissait la vaste salle de la Mairie, on remarquait la présence de M. Lierman, député du Nord.

LES COMBATS

En dix rounds de 3 minutes. — Gydé jeune, de Roubaix, bat Jack Enno, de Lille, par knock-out au quatrième round.

En dix rounds de 2 minutes. — Vandeleene, de Roubaix, bat Jansone, de Lille, par abandon au troisième round.

En huit rounds de 2 minutes. — Leplat, de Lannoy, et Delcour, de Roubaix, font match nul.

En six rounds de 2 minutes. — Vandewielle, de Roubaix, bat Kid Fumaroli, de Lannoy, par arrêt du arbitre au quatrième round.

— Delsezer, de Lannoy et Merleenyser, de Roubaix, font match nul.

— Lobros, de Roubaix, bat Delcour aîné, de Lannoy, aux points.

— Delval, de Lille, bat Lemaire, de Roubaix, aux points.

MM. A. Delmotte, professeur de l'Académie des Sports de Roubaix et Robert Hen, lutteur de première série, s'acquittent ensuite en plusieurs assauts de figurant, salue [illegible], ainsi qu'également de nombreux applaudissements.

D. L.

RAPHAEL VAINQUEUR A AMIENS

Samedi soir eut lieu au Cirque Municipal d'Amiens, une réunion pugilistique, organisée par le Picard Boxing Club. Un nombreux public était venu assister aux combats qui avaient été montés par M. Ulrick, le manager de Raphaël. Le combat vedette mettait aux prises, Raphaël, champion de France et d'Europe, contre le Belge Stessels, champion du Brabant.

Dès le premier round, Raphaël est de suite en action et par des directs des deux mains accule Stessels dans les cordes. Au cours du deuxième round, Raphaël active son allure et à la suite d'un échange sonne le Belge qui est groggy. Devant la supériorité du Français, l'arbitre, M. Bernstein déclare Raphaël vainqueur.

SALLE VANHOVE, CROIX. — Entraînement obligatoire, mardi, des boxeurs désignés pour boxer le 25 courant au gala de l'Ouvrage.

PATINAGE

Championnat d'Europe de patinage à Davos

Dans le 10.000 mètre : 1. Ballangrud, en 17' 43" 4/10 ; 2. Thunberg, en 17' 53" 9/10; 3. Larsen, en 17' 58" 8/10.

Classement général des quatre épreuves : 1. Ballangrud (Norvège) 194, 12 points, champion d'Europe ; 2. Thunberg (Finlande) 194, 20 p.

HIPPISME

LES COURSES A VINCENNES du 20 janvier

Prix d'Anfray (2.250 m., M.): 1er, Déroulède (Peribag), 27.00 et 12.00; 2e, Dame de Cœur III (Castel), 8.00; 3e, Dancie (Dew), 13.50. — Pas cours: Dasch, Dadule II, Diablotin, Daméo, Diaz, Djinn, Mad, Darley, Dale, Don Juan, Donia II, Demi-Sœur, Dimonal II, sing, Dona Sol, Dormeuve, Divette X, Diane du Lys, Daouia.

Prix de Dieppe (2.825 m., Att.): 1er, Casablanca (Postic), 106.50 et 37.00; 2e, Casque d'Or (Cayeville), 11.50; 3e, Camélia II (Neveux), 39.00. — Pas cours: Chapotin.

Prix de Cahors (2.250 m., M.): 1er, Chantilly (Chaudé), 126.50 et 37.00; 2e, Caline IV (Guéroald), 21.00; 3e, Bagatelle V (Neveux), 89.50. — Pas cours: Chariot II, Camélia IV, Chartreuse, Critère, Clair de Lune VI, Cigare, Champ de Mars, Conception, Cathelineau, ora II, Cent Ecus, Coloquinte, Chasigny, Cerise Noire, Carmen, Sylva, Chouilly, Cerset, Clair de Lune III, Cyrano, Carlos, Capucine II.

Prix de Montemart (2.250 m., M.): 1er, Déjanire II (Bendet), 23.00 et 12.50; 2e, Dona Sol III (Guéroald), 9.00; 3e, Dayton (Tcherkassof), 13.50. — Pas cours: Djemma, Doelman P, Didon C.

Prix d'Amérique (2.250 m. Att.): 1er, Templier (Butti), 70.00; 2e, A fait jaser (Tcherkassof), 15.00. — Pas cours: Ulder, Amazone B.

Prix de l'Orne (2.550 m., M.): 1er, Chloé C (Gougeon), 26.00 et 22.00; 2e, Darroso (Chrétien), 12.50; 3e, Bas de Laine II (Forcinal), 14.00. — Pas cours: Bouillon Duval, Béatrix III, Berceuse.

Prix de Lundéville (2.800 m., Att.): 1er, Ange Pitou (Guéroald), 49.00 et 14.50; 2e, Vainqueur Marius (Vandenberg), 23.00; 3e, Balliverne (P. Viel), 12.50. — Pas cours: Acrobate V, Borée, Cuix, Vincelles, Varendeus, Belle Poule II, Bobo II, Verte Feuille, Boitron, Angélus II, Briscart II, Bel Air II, Boudeuse, Brière.

LES COURSES A NICE du 20 janvier

Prix des Citronniers (2.800 m., H.): 1er, Para Nul, 18.00 et 7.50; 2e, Epaminondas, 8.00; 3e, Triple Haleine, 15.00.

Prix des Œillets (3.000 m., H.): 1er, Bonbon Noir, 13.00 et 7.00; 2e, Warandin, 9.00.

Grand Prix de Nice (4.400 m., St.): 1er, Lafleur, 11.50 et 7.50; 2e, Saint-Bernard, 6.00; 3e, Colombo, 6.00.

Prix Charles Liénart (3.500 m., St.): 1er, Alberon, 9.00.

LES COURSES A DILBEEK du 20 janvier

Prix Algion (4.000 fr., 2.700 m.): 1er, Emine; 2e, Haine; 3e, Gerdy. — Non placé: Hip Hip Hourra. — Pari mutuel: Pes., 7.00, 3.50, 7.50, 6.00; Pel., 9.00, 6.00, 14.50, 7.00.

Prix Pompier (4.000 fr., 2.500 m.): 1er, Audomar II; 2e, Devild; 3e, Brage. — Non placé: Urus. — Pari mutuel: Pes., 23.50, 9.00, 20.00, 21.00; Pel., 26.50, 9.00, 17.00, 13.00.

Prix Ulysse (4.000 fr., 2.800 m.): 1er, Fox Trot; 2e, Elevator; 3e, Cadix. — Non placé: G. Bincker. — Pari mutuel: Pes., 12.00, 7.00, 30.50; Pel., 11.50, 8.30, 29.00.

Prix Jaska (6.000 fr., 2.600 m.): 1er, Vertueux; 2e, Reine des Vallées; 3e, Arcole II. — Non placé: Extremadure. — Pari mutuel: Pes., 7.00, 6.00, 6.50; Pel., 6.50, 6.00, 6.50.

Prix Jules Boone (6.000 fr., 3.500 m.): 1er, Unio; 2e, Jayfoli; 3e, Réveuse. — Non placé: Floralie. — Pari mutuel: Pes., 12.00, 7.50, 12.50; Pel., 14.00, 9.50, 18.00.

COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — 6e Pare, jeudi 24 janv., concours habit. 30/120, 70/200. Parc 6 h. 45. Reste mises. 806

TOURCOING. — Petit Gallodrome, lundi 21, 2 de 3 pour 500 fr. contre Vinkier. Parc à 7 heures. 56800

COLOMBOPHILIE

CONSEILS DE SAISON AUX COLOMBOPHILES

L'amateur doit en ce moment souvent prendre en mains ses pigeons, pour suivre la marche de la mue et observer si elle se fait de façon normale. Il ne doit pas oublier qu'il n'y a rien de tel que l'AVIOL, dépuratif puissant, pour les aider à accomplir cette fonction essentielle. S'adresser au dépôt pour Roubaix : Pharmacie du Progrès, 165, Grande-Rue. Le flacon 7,85; le demi-litre, 22,40; le litre, 40,80. 27708

PETITE CORRESPONDANCE

—— **M. L.** — Ne nous demandez pas d'exposer les grandes lignes d'une loi. Posez-nous une question concrète: « Le loyer était de... Le locataire est marié, et a autant d'enfants de tel âge, etc... » Vous ne pouvez pas encore appliquer une loi qui n'est pas votée et dont les principaux articles seront sans doute remaniés à plusieurs reprises. —— **F. D. R.** — Nous laissons de côté la question de divorce. Le mariage que l'absent a contracté subsiste malgré l'absence; à cet égard, rien ne peut suppléer la preuve certaine du décès de l'absent. —— **Lecteur.** — L'attribution administrative ne tombe en rien aux droits des tiers. C'est le juge qui apprécie en fait si ce voisin vous trouble dans la jouissance paisible de votre immeuble. —— **A. V. M.** — Le taux limite ne joue plus puisqu'il s'agit d'un immeuble qui n'est pas exclusivement à usage d'habitation. Il importerait cependant de savoir si on ne peut pas vous considérer comme artisan. Quel est l'âge de ces ouvrières et celles-ci appartiennent-elles à votre famille? —— **A. M. D.** — Ces renseignements peuvent vous être fournis par une banque. —— **Emile 58.** — La maladie est-elle attribuable au service. Veuillez nous donner quelques précisions.

—— **A.A.L.L.R.** — Lettre absolument illisible à cause de l'écriture et du papier (qui pourrait à la rigueur servir de buvard). Nous nous tenons à votre entière disposition pour tous renseignements à condition que nous puissions lire vos questions. —— **K.O 85.** — N'oublies pas que vous ne pouvez pas troubler le repos de vos voisins. C'est évidemment une question de pur fait et nous ne pouvons vous dire si vos séances musicales sont intempestives. Nous ne connaissons pas l'arrêté auquel vous faites allusion : cela ne veut pas dire qu'il n'existe pas. —— **N° 1960.** — A notre avis, oui, mais vous feriez bien d'écrire aux services du remploi de la Préfecture du Nord. —— **Lecteurs Wattrelotiens.** — 3, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Roubaix. —— **Stagiaire.** — Hélas nous n'avons aucune compétence en matière de comptabilité. —— **Mimi.** — Cette photographie est parue en première page dans le « Dimanche » de Roubaix-Tourcoing » du 6 mars 1927. —— **A.W. 40.** — Seul un architecte pourrait vous répondre. —— **Pasha.** — Le loyer actuel est plus que suffisant. —— **A. E. 6.** — Non, par suite de difficultés spéciales. Peut-être pourriez-vous vous adresser directement à cette maison. —— **Loyal.** — Si ce délai était réciproque, aucune raison de l'interdire. Même pour un très petit loyer il est permis de stipuler un long délai de préavence. — **Un homme ennuyé.** — Le locataire ayant plus de 70 ans et ayant un fils tué à la guerre jouit d'un privilège qui ne pourrait être annulé que par un privilège du propriétaire. Voulez-vous nous donner quelques indications sur votre état de santé et sur votre situation de famille.

La grippe est plus virulente

et prend un caractère de gravité lorsqu'elle s'attaque à un organisme affaibli par l'anémie ou le surmenage. Pour y résister et l'empêcher d'aboutir, augmentez votre résistance, décuplez vos forces en buvant chaque jour, dix minutes avant chaque repas, un verre de fortifiant que vous préparerez vous-même et instantanément en versant, dans un litre de vin, rouge de préférence, un flacon de « Quintonine », reconstituant complet, qui ne se vend que 4 fr. 95 dans toutes les pharmacies. 32100d

Le Crédit Commercial de France

traite toutes les opérations de banque et de bourse aux meilleures conditions

SERVICE DE LOCATION DE COFFRES-FORTS

1, rue de la Gare, ROUBAIX
12, place Charles-Roussel, TOURCOING

CONVOIS FUNÈBRES

Les personnes qui, par erreur ou omission, n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de **Madame veuve FASSIAUX**, née **Concordia VANWYMEERSCH**, pieusement décédée à Roubaix, le 20 janvier 1929, dans la 68e année, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le mardi 22 janvier, à 15 heures, en l'église Saint-Martin, sa paroisse.

L'assemblée à la maison mortuaire, Grande-Rue, 155 bis, à 14 h. 45.

Les personnes qui, par erreur ou omission, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de **Félix-Auguste-Marie-Joseph VANOUTRYVE**, fils de Monsieur et Madame Félix Vanoutryve-Cavrois, piéusement décédé à Roubaix, le 17 janvier 1929, dans sa dix-huitième année, muni des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le Lundi 21 janvier, à 10 heures, en l'église Saint-Joseph, sa paroisse. L'assemblée à la maison mortuaire boulevard de la République, 84, à 9 heures 45. L'inhumation aura lieu au cimetière de la ville, dans le caveau de famille. 26625

Les personnes qui, par erreur ou omission, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de **Madame Emile DESCHAMPS**, née **Marie DE MAERE** décédée pieusement à Roubaix, le 16 janvier 1929 à l'âge de 68 ans, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le Lundi 21 janvier, à 9 h. 45, en l'église Saint-Sépulcre, sa paroisse. L'assemblée à la maison mortuaire 20, boulevard de Cambrai. — La famille recevra les condoléances à la sortie de l'église. 14264

MESSES ET OBITS

Vous êtes priés d'assister à l'Office solennel qui sera célébré en l'église Saint-Germain, à Mouvaux, le 26 janvier 1929, à 9 heures, pour le repos de l'âme de **Madame Léon TANGHE**, née **Philomène DERBAUDRINGHIEN**, décédée le 17 janvier 1929, dans sa 53me année. — De la part des enfants. — Il ne sera pas envoyé de faire part. 14311d

REMERCIEMENTS

Les familles Masquelier et Ducroquet, très touchées des marques de sympathie qu'elles ont reçues à l'occasion du décès de **Monsieur Emile MASQUELIER** remercient les personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui, regrettant de ne pouvoir y assister, ont exprimé leurs sentiments de condoléances. 145070

ÉTATS-CIVILS

ROUBAIX. — Naissances. — Carlos Hospel, rue David-d'Angers, 16. — Marie Thérèse Debbaudt, quai de Wattrelos, cour Wallerand, 12. — Jean-Claude Lanckbeen, rue Lacroix, 22, cité Immobilière, 23.

DROUAIN, 43, rue de Lannoy. Le plus beau choix de voitures et charrettes enfants, meilleur marché. 10025

Décès. — Pauline Nutte, 64 ans, rue Delespaul, 29. — Henri Vanoudenhoudon, 79 ans, veuf Wacelet, rue Saint-Jean, 52. — Lucienne Delannoy, 23 ans, épouse Duhamel, boulevard de Cambrai, 60. — Concordia Vanwymeersch, 68 ans, veuve Fassiaux, Grande Rue, 155 bis.

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES, 49, rue Sébastopol, **Roubaix** Cercueils, Décors funèbres, Démarches Organisation complète de convois. Tél. 3.06. 46090

CROIX. — Naissances. — Albert Capelle, rue Vaubau, 73. — Pauline Vandenbergh, place de Colmar, 60.

TOURCOING. — Maurice [illegible], rue du Moulin-Fouton, 6. — Patrice Vandenberghe, rue du Brun-Pain, 100. — Jacqueline Desmarchelier, rue du Touquet, 67.

Décès. — Pétronille Vandenbroucke, 66 ans, veuve de Saint Quentin, 12. — Hermance Trel, 56 ans, rue du Jura, 50. — Raymond Picavet, 25 ans, rue des Cinq-Voies, rangée Dulcie, 5. — Charles Deurcorde, 73 ans, rue du Cliquet, 203. — Julie Vanwambeke, 61 ans, rue des Plats, 155. — Henri Dutillieu, 63 ans, rue Saint-Blaise, 84. — [illegible], rue Roquet-de-l'Isle, 94. — [illegible], rue Pierre-de-la-Guerre, 40, veuve Cloquet.

Apprenez rapidement chez vous la STENO-DACTYLO
Demandez le Programme gratuit des Établissements JAMET-BUFFEREAU 44, Rue Saint-Georges, ROUBAIX

VOYAGE A NICE
DÉPARTS TOUS LES SAMEDIS
Prix à forfait, comprenant : chemin de fer, hôtels, excursions, guide, etc...
Envoi gratuit de la brochure illustrée
TOURISME FRANÇAIS
11, rue de Londres, PARIS
Également : Corse — Italie — Algérie. 32825

Le Gérant : Alfred Messiaen
Imprimerie du Journal de Roubaix — Grande-Rue

FEUILLETON du « JOURNAL de ROUBAIX » du 21 janvier 1929 N° 35.

Le mystérieux inconnu

PAR GUY DE TERAMOND

La figure de l'officier se contracta, ses moustaches se hérissèrent de colère ; ses mains tremblèrent de rage.

Il grommela :

— C'est bien... je sais ce qui me reste à faire, mademoiselle. On ne se joue pas ainsi du capitaine Fraskopelly... foi de gentilhomme, vous serez ma femme, de gré ou de force !...

Il salua profondément et sortit.

Ginette, qui ignorait l'extraordinaire pari dont elle était l'enjeu, mettait sur le compte d'un accès de démence subit l'acharnement de cet individu, d'aspect cependant si distingué et si raisonnable, à vouloir épouser une jeune ouvrière dont il ne soupçonnait certainement pas l'existence, avant de l'avoir rencontrée dans la rue.

Elle avait lu dans les journaux des cas aussi singuliers de folie.

Et elle le plaignait, dans sa bonne petite âme, plus qu'elle ne lui gardait de rancune.

Quoi qu'il en fût, en se souvenant de cette scène qui s'était passée une semaine plus tôt, elle ne pouvait s'empêcher de rire de l'air déconfit et furieux à la fois de ce fiancé intempestif.

Et voilà maintenant qu'en se rappelant ces menaces dont il avait accompagné son départ, elle songea qu'elles n'étaient peut-être point étrangères à l'agression dont elle avait été victime, la veille.

En y réfléchissant, dans le calme et la solitude de sa petite chambrette, plusieurs choses qu'elle n'avait point remarquées sur le moment lui revenaient maintenant à l'esprit et elle en tirait des conclusions qui l'étonnaient elle-même.

D'abord, les bandits qui s'étaient jetés sur elle, n'avaient-ils pas eu beaucoup plus la préoccupation de paralyser ses efforts pour l'empêcher de fuir que de tenter de s'emparer de son porte-monnaie et des quelques bijoux qu'elle portait ?

De véritables apaches eussent commencé, avant tout, par la dévaliser.

Puis, ce troisième personnage, prévenant ses complices qu'il allait à la recherche de « l'auto » ne démontrait-il pas surabondamment qu'il y avait, dans l'ombre, d'autres gens attendant le résultat de l'attaque ?

Elle pouvait, dans ces conditions, facilement supposer que c'était le capitaine qui avait essayé de l'enlever pour forcer sa volonté.

Avant manqué son coup une première fois, il était vraisemblable qu'il ne se considérerait pas comme battu.

Elle devait donc se tenir prudemment sur ses gardes.

Cette perspective l'effrayait.

Jamais elle ne s'était sentie si abandonnée, jamais elle n'avait tant éprouvé le besoin d'un appui.

Qui la protégerait ?

Qui la défendrait ?

Qui la sauverait encore ?

Et des larmes lui montaient aux yeux, malgré elle, d'être seule ainsi dans l'existence et de n'avoir personne à qui confier ses chagrins et ses angoisses...

Le lendemain soir, vers huit heures, l'inconnu qui l'avait sauvée frappait à sa porte.

C'était un beau garçon, à l'air loyal et franc vêtu simplement mais proprement.

Il s'inclina sans gaucherie devant elle et lui demanda si elle était bien remise de toutes ses frayeurs de la veille.

Elle lui répondit, un peu émue :

— Je n'oublierai jamais, monsieur, le courage avec lequel vous m'avez arrachée des mains de ces gredins.

Il haussa doucement les épaules.

— Bah ! je ne craignais rien, mademoiselle...

Et en riant, il ajouta :

— Je pratique le chausson, la boxe, le jiu-jitsu et bien d'autres moyens de défense encore...

— Vous êtes brave, monsieur !

— Oh ! mademoiselle, voilà un bien grand mot pour l'action si simple d'avoir porté secours à son prochain.

Sur l'invitation de la jeune fille il s'était assis, et comme il l'en priait discrètement, Ginette s'abandonnant à la sympathie dont elle ne pouvait se défendre envers son sauveur, lui conta toute son histoire.

Son père, après avoir quitté Toulon, était venu s'installer à Paris où il n'avait pas tardé à mourir.

Des voisins charitables avaient recueilli l'enfant.

Elle avait sept ans.

Ces braves gens l'avaient considérée comme leur propre fille, la femme lui apprenait à coudre et à broder, le mari, qui était comptable, à lire et à écrire.

Mais ils étaient vieux, eux aussi.

Ils ne tardèrent pas à disparaître à leur tour.

Alors avait commencé pour elle le dur combat pour l'existence quotidienne.

A force d'énergie, de volonté, de persévérance, elle était arrivée à se tirer d'affaire.

Elle avait évité toutes les embûches, surmonté tous les obstacles, supporté vaillamment toutes les privations.

Maintenant, elle pouvait regarder l'avenir sans effroi.

Ses doigts de fée étaient assez agiles pour lui donner la certitude que les jours d'épreuve étaient finis pour elle et qu'elle était sortie victorieuse de la lutte terrible où tant d'autres avaient succombé.

Paul de Vareille écoutait Ginette avec intérêt.

Ainsi donc, il se trouvait bien en face de la fille de l'homme de cœur qui, jadis, l'avait sauvé.

Et, ému par son charme délicieux, son courage simple et son indomptable volonté, il sentait son âme déborder d'une joie attendrie qu'il ne cherchait point à dissimuler.

— Et, demanda-t-il, cette perspective de travailler toujours ne vous effraye pas, mademoiselle ?

— Oh ! fit la jeune fille en riant, peut-être ne serai-je pas obligée de tirer l'aiguille toute ma vie !... A son lit de mort, mon pauvre père a dit aux braves gens auxquels il me confiait qu'un homme, en récompense d'un service qu'il avait rendu jadis, s'occuperait un jour de moi et assurerait mon avenir... Mais, ajouta-t-elle en riant, personne n'est encore venu... il a dû m'oublier ?

Paul de Vareilles s'était levé tout pâle.

— Qu'avez-vous, monsieur ? s'inquiéta Ginette, ne pouvant soupçonner le serrement de cœur que cette accusation d'ingratitude causait à son interlocuteur.

Mais celui-ci s'était aussitôt remis.

Ce n'était pas encore l'heure de parler.

Avant de lui apprendre qu'il était cet inconnu dont elle escomptait la reconnaissance, il voulait lui avouer le sentiment sincère et profond qui remplissait toute son âme et implorer de ses lèvres un mot d'espérance pour le doux projet qui venait d'y éclore.

Et, redevenant maître de soi, il répondit :

— Rien, mademoiselle... une douleur subite, c'est passé maintenant...

Et comme le silence était retombé entre eux, pour le rompre Ginette demanda :

— Et vous, monsieur, ne m'apprendrez-vous point à votre tour qui vous êtes ?

Mais à ce moment la porte s'ouvrit brusquement, livrant passage à l'inspecteur Lapipe qui, se croisant les bras, d'un geste ironique, ajouta :

— Je ne serais pas fâché non plus de le savoir !

Toujours persuadé, malgré l'opinion formelle de son chef, que l'assassinat de Fraskopelly devait être mis au compte du mystérieux inconnu qu'il poursuivait vainement, l'inspecteur avait résolu d'aller interroger la jeune fille et tâcher de la faire habilement parler.

Et pour être certain de la trouver chez elle, il était grimpé jusqu'à Ménilmontant après son dîner.

Or, les circonstances avaient voulu qu'il eût précisément monté l'escalier derrière l'homme qui entrait chez Ginette.

La première chose que fit Lapipe fut de coller son oreille à la serrure. Et ce qu'il entendit l'intéressa fort.

Il était décidément sur la bonne piste.

Mais, au moment où le cœur chaviré d'impatience, il allait enfin connaître quel était cet individu devenu pour lui un cauchemar, des pas se firent entendre dans l'escalier. Des locataires rentraient.

Se laisser pincer en flagrant délit d'espionnage à une porte, c'était créer un incident inutile... être obligé à des explications... se heurter à la méfiance et l'antipathie des gens du peuple pour la police...

Il était préférable de risquer un grand coup, de tenter d'obtenir par l'intimidation ce qu'il avait failli apprendre par ruse. Aussi n'avait-il pas hésité.

Et c'est ainsi qu'il avait fait brusquement irruption chez Ginette et posé à son compagnon un ultimatum inattendu.

Les deux hommes se regardèrent face à face.

Et alors, en voyant ses yeux bleus, clairs et tranchants comme une lame d'acier, il fut impossible au policier de conserver le moindre doute.

Il avait bien devant lui le mystérieux inconnu.

— Cette fois, dit-il, la gorge serrée de joie, tu ne m'échapperas pas !...

— Ah ça ! répondit Paul de Vareilles, avec un air hautain, qu'est-ce que ce ton que vous vous permettez d'employer envers moi !... Pour qui donc me prenez-vous !...

(à suivre.)

Hôtels Recommandés

COTE D'AZUR

NICE

HOTEL GOUNOD — Rue Gounod, angle Bd Victor-Hugo. Tout conf. Pension 45 à 55 fr. 31520

LITTLE PALACE — 11, Avenue Beaulieu. — Sans pension. Confort [illegible] Jardin urbain 30171

NICE-CIMIEZ

NICE-CIMIEZ — RIVIERA-PALACE — MEILLEURE SITUATION. — Grand PARC privé. 29318

CANNES

HOTEL BEAU-SÉJOUR — LE DERNIER CONFORT A PRIX MODÉRÉS 28206

THORENC Alt. 1.250 m. COTE D'AZUR — Gd Hôtel des Alpes — Maison de repos et convalescence Installation médicale parf. 28652

Ste MAXIME SUR MER (Var) près St. Raphael. — Nouvel Hôtel et des Mimosas — Vue unique sur le Golf. Dernier conf. 30508

CESSIONS

Etude de Me BAYART, notaire à Roubaix

Deuxième insertion

Suivant acte reçu par Me BAYART, notaire à Roubaix, le 29 décembre 1928, enregistré à Roubaix (A.C.) le 2 janvier 1929, vol. 302 bis, folio 89, n° 898, M. Pierre POULIN, facteur aux Halles, et Mme Suzanne GRISET, son épouse, demeurant ensemble à Roubaix, rue de Lannoy, 40, ont cédé à M. Pierre-René-Léon LEFEUNE employé de commerce à Roubaix, rue des Fossés, n° 4, époux de dame Andrée-Zulma LORIDON le fonds de commerce de fruterie aux Halles Centrales de Roubaix et au Minck de Roubaix, moyennant prix et conditions indiqués audit acte.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Me BAYART, 43 rue Neuve, à Roubaix, dans les dix jours de la présente insertion.

Publiée au B. O. de 16 janvier 1929.

Pour second avis. A. BAYART

Agence Croisienne — 18 bis, Bd Emile-Zola, CROIX — Cessions - Assurances — Recettes de Loyers — Vente et Achat d'Immeubles

Deuxième avis

Par acte s.s.p. en date du 8-1-29, enregistré à Roubaix le 9-1-29, folio 24, c. 3, Mme veuve LEPERS-BONTE, cède à M. DOUDIN Georges, demeurant à Croix au Pont de Croix, son fonds de commerce d'estaminet, à l'enseigne « Au Petit Cocotier », rue Jean-Jaurès, n° 85, à Wasquehal. Oppositions reçues au siège du fonds, dans les dix jours du deuxième avis. Pari au B. O. le 16 Janvier 1929. 566d

Boucherie-Charcut. à céder. Beau logement. Bien située. Ecrire aux initiales O.O.A. au Journal. 145124

Café-Dîneurs — Proxim. usines Tg. On tr. av. 120.000 cpt. Réelle occ. S'adr. Party, 175, r. Guisnes, Tg. 876d

Librairie-Journaux avec clientèle à céder 13.000 fr. s'adr. M. Ducrocq, 84, rue Caulaincourt, Rx. 86614

François LEYMAT — Loyers - Cessions - Assurances — 484 rue du Blanc-Seau, Tg

Deuxième avis

Par acte s.s.p. enregistré à Tg le 9-1-29, folio 45, case 15, M. TYLLEMAN Oscar, boucher, vend à M. HERMAN Julien, demeurant à Marcq-en-Barœul, 30, rue Sébastopol, son fonds de commerce de boucherie, situé à Tg, 25, rue de Mouvaux. Oppositions en le Cabinet de M. Leymat, jusqu'au 10e jour du deuxième avis. Paru au B.O. le 16 janvier 1929. 863d

AGENCE ROUBAISIENNE — 40, rue du Chemin-de-Fer, Rx.

Premier avis

Par acte s.s.p. en date à Tourcoing du 10-1-29, enregistré à Tourcoing, le 18 janvier 1929, Monsieur DAUTEL Julien cède à Monsieur et Madame BEIRNAERT-DUHEM, le fonds de commerce d'épicerie, sis à Tourcoing, 85, rue du Blanc-Seau. Oppositions au siège du fonds cédé, dans les dix jours du deuxième avis. 904d

A CÉDER — Lingerie-Bonneterie rue gd pass. Chiff. aff. 100.000 l'an pr. Bail 40.000 fr.

CAFÉ près Rx. vente 2 hect et beauc. liq. Bail. Petit loyer couv. Ser prop. à dfs. 14.000 fr.

Lingerie-Bonneterie et rideaux. Quartier Epeule. Ch. aff. 140.000 fr. l'an. Bail, petit loyer. On traite av. 60.000 cpt. à saisir 40.000 fr.

CAFÉ près gare Rx. 5 ch meubl. loy. 2 f. cour. Vente 3 hectos. Lib. brasseur proch. 35.000 fr

ALIMENTATION 1/2 gros et détail, maison exist. depuis 1 siècle. Chiff. d'aff 300.000 l'an au détail. Prop. à comm. gros. Bail par cédant 90.000 fr.

AGENCE ROUBAISIENNE 40, r. du Chemin-de-Fer, Rx. 867114

JEUNE MÉNAGE disposant 40.50.000 rech. alimentation ou autre commerce prouvant beau bénéf. centre Rx. Rép. init. W. Y. au Jnal. 436

Rech. à Tourcoing — Etablissement avec dépendances, libre de t. Ecr. A.C.C. au Jnal. 862d

Le Nord Immobilier et Commercial — 126, rue Blanchemaille, Roubaix (Téléphone 37.53)

A CÉDER — Droguerie-Peinture avec matériel de peinture. Très bonne affaire. Cédant propriétaire. Beau quartier. 15.000 fr.

Plusieurs Boulangeries-Pâtisseries de 35 à 60.000 fr.

Epiceries-Buvettes, libres de fournisseurs : 13, 28 et 30.000.

Café-Billard avec poissonnerie. Libre fournisseurs, gros bénéfices prouvés, 65.000 fr. Moitié comptant.

Lingerie-Confection, au centre, marchandises à volonté. Petit loyer. 15.000 fr.

Coiffure de dames, parfumerie, travail à personnes, grand passage. Long bail. 75.000 fr.

Estaminet. Belle vente, loyer 2.400 fr. Beau-location 18.000 fr. A saisir 28.000 fr. Facilités de paiement.

S'adresser : Nord Immobilier et Commercial. 86609

ASSOCIATION — Fabricant très expérimenté sp. pratique tissage et commercialisé, possédant capitaux, recherche association pour fonder maison, à défaut comme associé dans maison existante. Discrétion d'honneur. Rép. init. S.X au Journal. 142504

Tissus - Rideaux à céder sur le littoral de la Manche, commerce ancien et ridoeaux. Maison tr. b. sit., face marché. Prix 95.000 fr. — P. DETREX, 57, rue de la Mer, Berck-Plage. 86422

Estaminet à Céder — Libre de brasseur. Petite reprise. — Adresse au bureau du Journal. 14808

CAFÉ-HOTEL à céder avec 30 chambres neuves. - Matériel 450.000 fr. Bénéfices 200.000 fr. - Très bien situé. - On traite avec 300.000 francs. 643-33. MARFAN, 130, rue Réaumur, PARIS. 338134

PRÊTS COMMANDITES AS